



BICYCLETTES
MOTOCYCLETTES

ETABL^{TS}

TERROT **DIJON**

CAPITAL PORTE A 630.000.000 F^{rs}

S. A. au CAPITAL de 262.500.000 fr.

R. C. DIJON 4.374

SIÈGE SOCIAL
2, RUE ANDRÉ COLOMBAN, DIJON

Original à présenter à la Préfecture pour l'obtention de la Carte Grise

Notice descriptive du Scooter TERROT

Type "V. M. S."

construit par les Etablissements TERROT à DIJON

MOTEUR: Nombre de cylindre: 1
Alésage: 48m/m
Course: 55m/m
Cylindrée: 99 cm³ 53
Nombre de tours-minute maximum: 4.500.

TYPE DU MOTEUR: A essence, à explosion à 2 temps, à piston étoilé, bielle sur galets, vilebrequin sur roulements, cylindre fonte, culasse aluminium, piston aluminium, graissage par incorporation d'huile à l'essence.

REFROIDISSEMENT: par air forcé et cavalisé.

CARBURATEUR: à pulvérisation et starter, commande du boisseau de gaz par poignée tournante.

ALLUMAGE: à haute tension par volant magnétique et bougie.

ECHAPPEMENT: dans un silencieux à chicanes très efficace.

EMBRAYAGE: à disques multiples commandé par levier au guidon.

CHANGEMENT DE VITESSES: incorporé au bloc, à 2 combinaisons, commandé par 2 pédales.

RAPPORT DE DÉMULTIPLICATION: 5,5 à 1 en 2^e vitesse, 9 à 1 en première.

MISE EN MARCHÉ: par pédale amovible, côté gauche, actionnée d'arrière en avant.

TRANSMISSIONS: primaire par engrenage, secondaire par chaîne à rouleaux.

VITESSE: maximum en prise directe 50 km.-heure avec pneumatiques de 3,25 x 8.

DIRECTION: par guidon, commandant la roue avant par pivot et fourche.

SUSPENSION: à l'avant, par anneaux caoutchouc. — A l'arrière: à bras oscillant et bloc caoutchouc.

FREINS: à l'avant, à patin unique sur le grand diamètre de la jante, commandé par poignée au guidon. — à l'arrière, du type classique à 2 segments, tambour de 130, commandé par pédale.

CHASSIS: tubes et raccords assemblés par soudo-brasure électrique.

ROUES: moyeux, cônes, cuvettes, 1/2 flasque démontable, pneus 3,25 x 8.

RÉSERVOIR ESSENCE: en tôle emboutie, incorporé à la carrosserie, contenance 7 litres.

SIÈGE: en caoutchouc alvéolé recouvert d'une enveloppe plastique.

ECLAIRAGE: projecteur réglable d'un type agréé et d'un feu rouge catadioptrique agréé.

POIDS TOTAL A VIDE: 65 kg. environ.

EMPATTEMENT: 1 m. 180.

LONGUEUR HORS TOUT: 1 m. 680.

LARGEUR HORS TOUT: 0 m. 690.

Etablissements TERROT.

Procès-Verbal de Constatation

Reg. A N° 2400. - Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, le 4 Février 1952 par M. DUMONTET, Ingénieur T.P.E. Mines, à Dijon, sur le véhicule N° 300.000 du type V.M.S. ci-dessus décrit, que ce type satisfait aux articles 2, 3, 21, 22, 23, 24, 27 (1^{er} et 2^e alinéas) et 48 (paragraphe 2) du Code de la Route (Décret du 20 Août 1939 modifié).

Puissance à admettre par application de la Circulaire ministérielle du 11 Avril 1927: 1 CV.

Catégorie: SCOOTER.

En application de l'article 48, le conducteur de ce véhicule est dispensé du permis de conduire.

VU ET ADOPTÉ,

Dijon, le 6 Février 1952 Dijon, le 6 Février 1952

L'Ingénieur des Mines, L'Ingénieur en Chef des Mines,

SIGNÉ: FREDY

SIGNÉ: FREREAU

Certificat de Conformité

Nous soussignés, Ets TERROT, constructeurs à Dijon; certifions que le véhicule neuf:

Genre: Scooter.

Marque: « TERROT ».

Type: V.M.S.

N° dans la série du type 604.049

Source d'énergie: Essence

Puissance administrative: 1 CV (cyl.: 99 cm³ 53).

vendu ce jour à.....

demeurant.....

est entièrement conforme au type « V.M.S. » décrit plus haut.

Dijon, le.....

Les Constructeurs:

Etablissements TERROT.

L'Administrateur-Directeur Général: